

Le **monde associatif** vous motive ?
Transmettre les valeurs citoyennes est important pour vous ?
Alors, rejoignez-nous !

L'association ÉVEIL recherche un(e)

Intervenant vacataire ou auto-entrepreneur en classe H/F

Pour sensibiliser des élèves parisiens à la citoyenneté
dans le cadre des Temps d'Animation Périscolaires (TAP)

Année scolaire 2026-2027

Description du poste :

De septembre 2026 à juillet 2027, vous animerez sur le temps périscolaire des ateliers de sensibilisation à la citoyenneté intitulés « Citoyens du futur » « je deviens écocitoyen », destinés aux élèves en école élémentaire de la Ville de Paris : les mardis et/ou vendredis après-midi de 15h à 16h30.

À chaque atelier, vous réaliserez avec les élèves une activité sur la citoyenneté (ex : le bien vivre ensemble, le respect, la solidarité, la santé etc...).

Pour en savoir plus : <https://eveil.asso.fr/interventions-activites-periscolaires/>

Profil recherché :

- Bac+2 requis, avec une solide expérience dans l'animation auprès d'enfants (6 ans et plus)
- BAFA ou diplôme d'animation
- Intérêt pour les questions liées à la citoyenneté et l'écocitoyenneté
- Rigueur, ponctualité, bonne présentation
- Excellente expression orale, qualités pédagogiques, adaptabilité au public, patience, autorité naturelle
- Disponibilité : de façon régulière tous les mardis et/ou vendredis de 15h00 à 16h30 hors vacances scolaires (ou ponctuellement pour des remplacements)

Conditions du poste :

- Lieu de travail : Paris
- Rémunération : à la vacation (1h30) à hauteur de 40 € brut (congrés payés et prime de précarité inclus) ou 60 € en auto-entrepreneuriat + participation aux frais de transport sur justificatif et selon la grille 2026 (Pass navigo...).
- Prévoir une demi-journée d'appropriation du kit animateur. Une formation sera réalisée par nos soins.

Merci d'adresser votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) par mail à recrutement@eveil.asso.fr en mettant impérativement en objet « **Candidature Intervenant/e TAP** »

Les interventions sont ponctuelles et sont cumulables avec une autre activité professionnelle.

Un engagement sur la durée est souhaité.

Pour mieux nous connaître :

L'association ÉVEIL est une association loi de 1901, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, qui a pour mission d'éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens.

Pour y parvenir, l'association réalise depuis 1993 des interventions auprès des élèves et organise des rencontres citoyennes sur la construction de la citoyenneté, les valeurs de la République, l'égalité filles-garçons ou encore la citoyenneté européenne.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ou sur internet : www.eveil.asso.fr